Edition 2022/2023

Afin d'inciter les clubs à fidéliser leurs licenciés et en recruter de nouveaux, la commission marche du comité met en place un challenge « March'Eure athlétique »

- 1. Pour être classé, le participant eurois devra avoir parcouru la distance de 15 km sur l'ensemble des étapes.
- 2. Le classement final sera établi sur les meilleurs temps additionnés totalisant 15 km, sauf pour les minimes 10 km.
- 3. Si un marcheur participe à toutes les épreuves, le chrono le moins bon sera retiré et il se verra bénéficier d'un bonus temps de 2'30 sur l'ensemble de sa performance. Le challenge est ouvert à tout type de marche : randonnée, nordique, sportive et athlétique
- 4. Hormis pour la randonnée (ouverte à tous), les autres types de marche ne sont ouverts qu'à partir de la catégorie "minimes"
- 5. Une remise de récompenses sera faite courant octobre lors de l'assemblée générale du comité départemental.

Les épreuves du challenge sont les suivantes :

- 1. Vernon tout court, Vernon (5km)
- 2. Les Foulées Alizéennes, Alizay (5km)
- 3. Foulées des Mascarets, Pont-Audemer (5km)
- 4. L'Ebroïcienne, Évreux (5km)